

Sauter

PRODIGIO
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE



Chauffage

Chauffe-eau

Ventilation

PRODIGIO

**Nous vous remercions d'avoir choisi
ce chauffe-eau SAUTER et de nous avoir ainsi
témoigné votre confiance.**

Veillez lire attentivement cette notice de façon à :

- rendre votre installation conforme aux normes,
- optimiser les performances de fonctionnement de votre appareil.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans ce document.

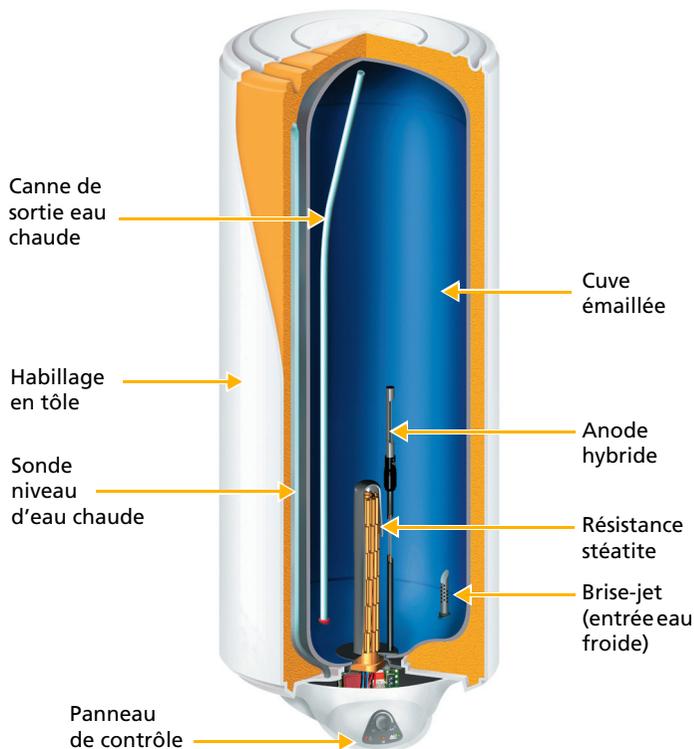


**FABRIQUÉ EN
FRANCE**

Présentation de votre chauffe-eau Prodigio.....	2
Le chauffe-eau	2
La commande mobile	3
Mise en service.....	4
Consignes de sécurité	4
Le panneau de contrôle	4
La commande mobile	5
Utilisation du panneau de contrôle.....	8
Présentation	8
Fonctionnement.....	9
Utilisation de la commande mobile	12
Présentation	12
Indication de la quantité d'eau chaude disponible.....	13
Les modes d'utilisation	14
La touche Informations	21
Autres fonctions.....	23
Entretien et maintenance	26
Entretien du chauffe-eau	26
Maintenance de la commande mobile	38
Garantie – SAV – Conformité	41
Conditions de garantie.....	41
Champ d'application de la garantie	42
Service après-vente.....	43
Recommandations du GIFAM	43
Déclaration de conformité	44

Présentation de votre chauffe-eau Prodigio

1. Le chauffe-eau

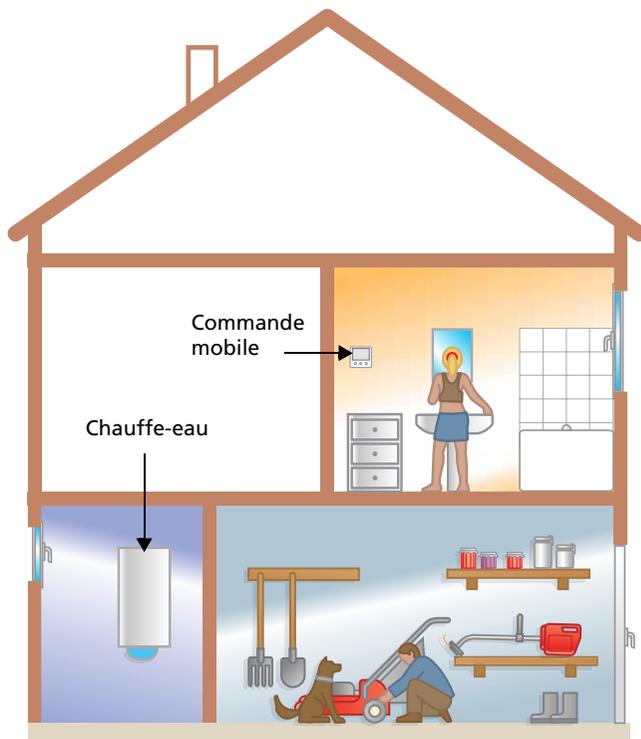


Le chauffe-eau Prodigio dont vous venez de faire l'acquisition est constitué des éléments suivants :

- une cuve recouverte d'une couche protectrice d'émail vitrifié ;
- une résistance en stéatite facilement remplaçable (sans vidange de l'appareil) ;
- un coupe-circuit thermique assurant la sécurité en cas d'élévation anormale de la température ;
- une anode hybride qui émet un courant de faible intensité ; ce courant protège en permanence la cuve de la corrosion ;
- un panneau de contrôle intégré au chauffe-eau qui facilite le diagnostic des pannes ;
- un système innovant qui mesure le volume d'eau chaude restant ;
- un thermostat électronique de nouvelle génération qui communique avec une commande mobile.



2. La commande mobile



Pour plus d'économies et de confort, Prodigio est doté d'une commande mobile pour accéder à distance à toutes les fonctionnalités de l'appareil :

- affichage du volume d'eau chaude disponible ;
- choix du mode de fonctionnement le plus adapté (sérénité, contrôle ou absence) ;
- affichage de l'état de fonctionnement (chauffe, relance, panne...)

La commande mobile peut être soit fixée au mur, soit posée sur une surface plane.

Mise en service

1. Consignes de sécurité

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience et de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.



2. Le panneau de contrôle

2.1 Réglage de la molette

Avant la première utilisation, vérifier que la molette est sur la position  .

AUTO



3. La commande mobile



3.1 Vérifications préalables

Charge de l'accumulateur

Le chauffe-eau doit être mis sous tension pendant au moins seize heures en continu pour pouvoir recharger l'accumulateur assurant la transmission vers la commande mobile.

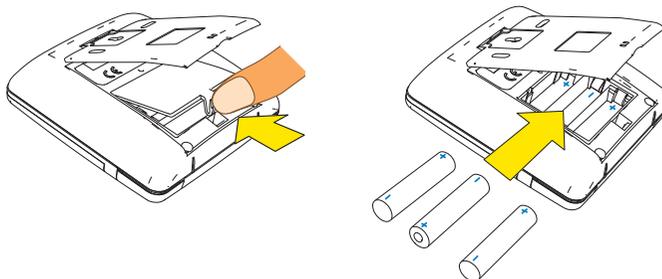
Dans le cas d'une double tarification (heures creuses / heures pleines), utiliser le contacteur du chauffe-eau pour le mettre en marche forcée.



Si l'accumulateur n'est pas suffisamment chargé, la communication radio peut connaître des coupures

Installation des piles sur la commande mobile

S'assurer que les piles sont bien installées dans la commande mobile. Voir le paragraphe *Mise en place des piles*, page 38.



Réglage jour et heure

Vérifier le réglage du jour et de l'heure en appuyant sur la touche  Voir le paragraphe *Réglage du jour et de l'heure*, page 40.



Un mauvais réglage du jour et de l'heure peut engendrer un dysfonctionnement du chauffe-eau.

Une fois ces vérifications réalisées, vous pouvez procéder à la mise en place de la commande mobile.

3.2 Emplacement de la commande mobile

La portée de la commande mobile peut varier selon les obstacles rencontrés (murs, planchers...). Dans la majorité des cas, la portée est suffisante pour placer la commande mobile en tout point de l'habitat.

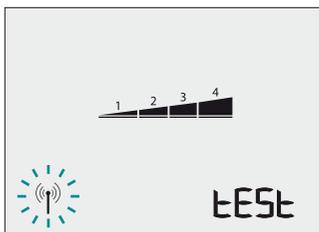
► Recommandations

- La commande mobile ne doit pas être exposée à une source d'humidité (douche, lavabo...).
- La température ambiante maximale recommandée autour de la commande mobile ne doit pas excéder 40°C en continu.
- Pour assurer un bon fonctionnement, il est déconseillé de placer ou de fixer la commande mobile sur un support métallique.

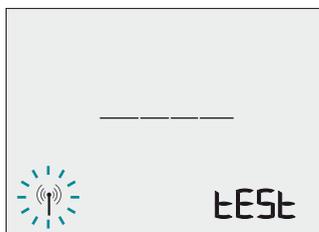
Qualité de réception

La qualité de réception de la commande mobile peut être visualisée en appuyant pendant 5 secondes sur la touche .

Le niveau de réception apparaît pendant une minute si aucune touche n'est activée.



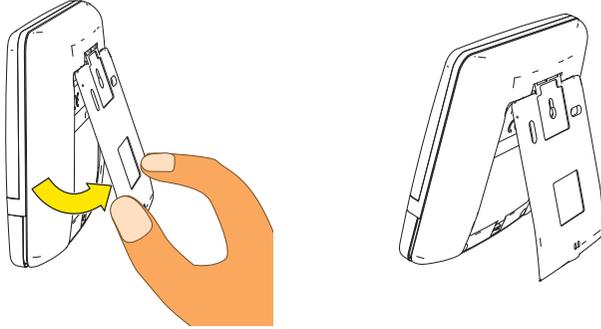
Si l'écran suivant apparaît, cela signifie qu'il n'y a pas de réception du signal par la commande.



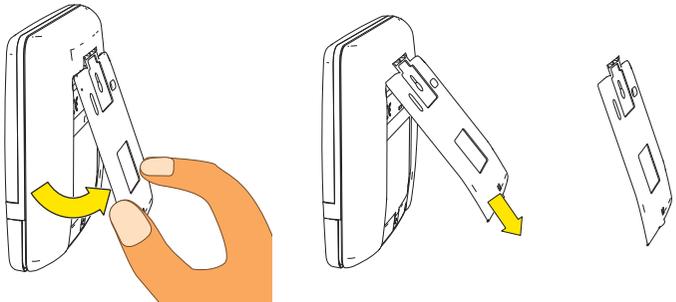
Pour y remédier, rapprocher la commande mobile du chauffe-eau. Si le problème persiste, relancer une procédure d'association. Voir le paragraphe *Procédure d'association avec le chauffe-eau*, page 39.

Pose sur une surface plane

La commande mobile peut être posée sur n'importe quel support plan. Pour une meilleure stabilité, déplier le support arrière pour placer la commande en position «chevalet».

**Fixation au mur**

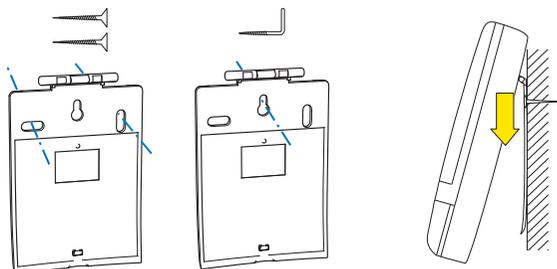
Pour placer la commande mobile sur un mur, il faut d'abord détacher le support de fixation située à l'arrière :



1. Ecarter la base du support

2. Tirer pour décliper

Fixer ensuite la patte sur le mur à l'aide de vis (non fournies) et de chevilles adaptées à la nature de votre mur.

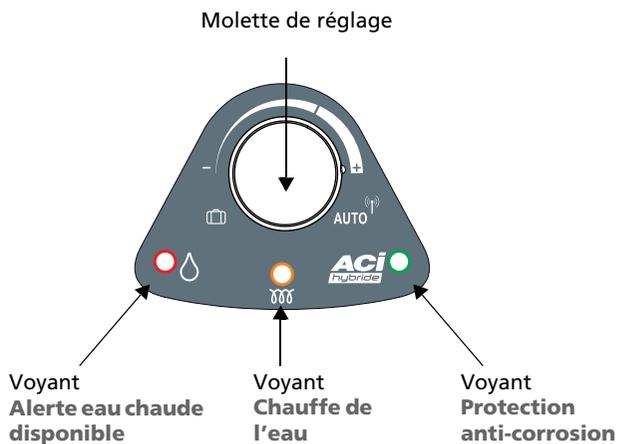


3. Utiliser les trous pour fixer la patte sur le mur

4. Appliquer la commande contre le support de manière à reccliper l'ensemble

Utilisation du panneau de contrôle

1. Présentation

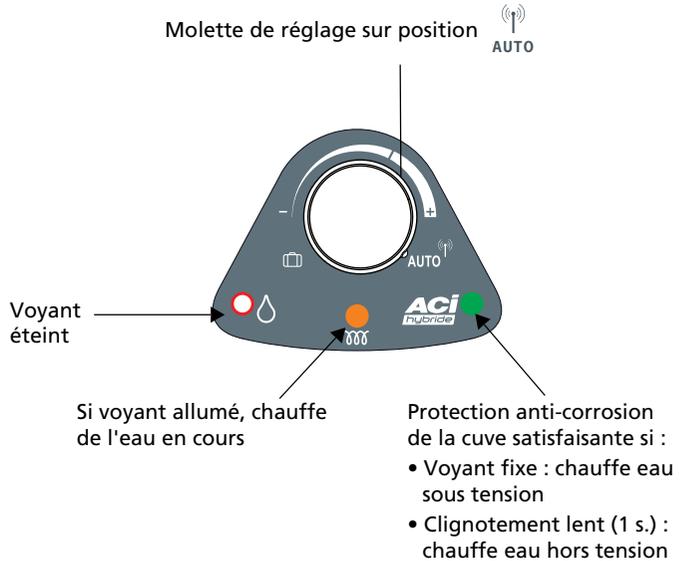




2. Fonctionnement

2.1 Fonctionnement avec commande mobile

La commande mobile est activée et fonctionne correctement.

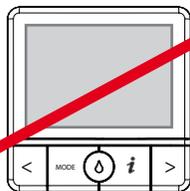


Si l'affichage des voyants est différent de la description ci-dessus, cela traduit un fonctionnement anormal du chauffe-eau (voir le paragraphe *Diagnostic de pannes*, page 32).



Pour permettre le fonctionnement de la commande mobile la molette doit impérativement être positionnée sur





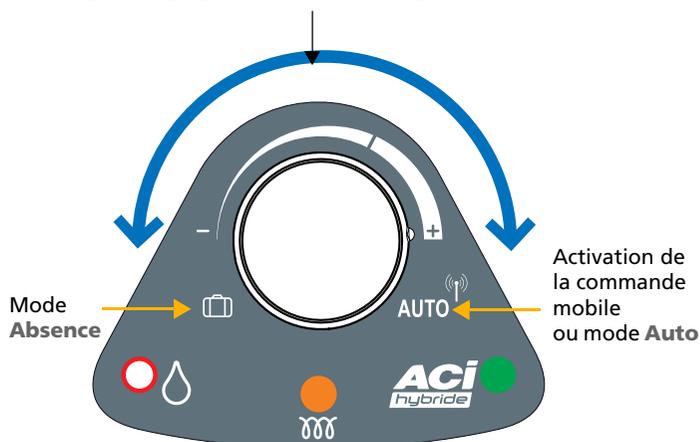
2.2 Fonctionnement sans commande mobile

La commande mobile n'est plus opérationnelle dans les cas suivants :

- La molette n'est pas positionnée sur  et la commande mobile n'est pas active
- Les piles de la commande mobile sont usagées
- Il y a un problème de communication entre le chauffe-eau et la commande mobile
- La commande mobile est défectueuse

Dans ce cas, la molette donne accès aux modes suivants :

Plage de réglage manuel de la consigne (50 à 65° C)



Remarque : pour répondre à la catégorie C de la norme *NF Électricité Performance*, la molette doit être dans la position suivante :



Position NF Électricité Performance



Pictogramme	Mode	Fonctionnement
	Absence	Désactive la chauffe pendant une absence prolongée tout en laissant activé le système de protection anti-corrosion
	Réglage manuel	Permet à l'utilisateur de régler manuellement la consigne (de 50 à 65°C environ)
	Auto	Le chauffe-eau s'adapte automatiquement aux besoins de l'utilisateur pour trouver le meilleur compromis confort / économies d'énergie jour par jour. ⚠ Attention, si les habitudes de consommation en eau chaude sont très irrégulières, ce mode peut conduire à un manque d'eau chaude.

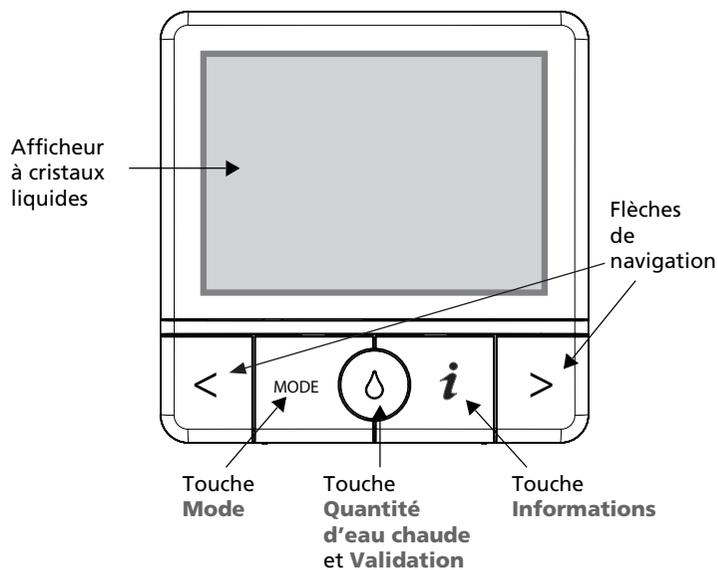
Dans le cas où la commande n'est plus opérationnelle, le voyant rouge est activé et a la signification suivante :

Voyant	Etat	Signification
	Eteint	Il reste au moins 4 douches
	Clignotant	Clignotement court répété 3 fois : il reste environ 3 douches Clignotement court répété 2 fois : il reste environ 2 douches Clignotement court répété 1 fois : il reste environ 1 douche
	Allumé	Il n'y a plus d'eau chaude

Utilisation de la commande mobile

1. Présentation

1.1 Façade



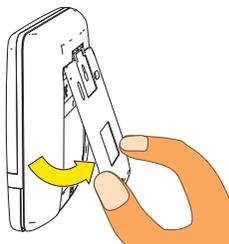
Par défaut, l'afficheur est éteint. Il devient actif pendant 15 secondes dès que l'on appuie sur une touche.

Le rétro-éclairage est activé lors de l'utilisation de la commande mobile. Il s'éteint après 7 secondes sans activation de l'utilisateur.

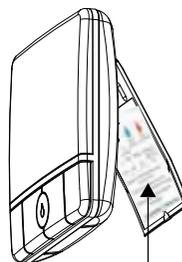


Une utilisation abusive de la commande mobile limite la durée de vie des piles.

1.2 Arrière



Soulever la patte de fixation à l'arrière



Une notice de prise en main rapide (recto-verso et amovible) se trouve à l'intérieur

2. Indication de la quantité d'eau chaude disponible

La goutte placée sur la touche centrale s'éclaire par intermittence.

Sa couleur donne une première indication sur le volume d'eau chaude restant :



- Si la goutte est orange, le volume d'eau chaude restant permet de prendre 2 douches ou plus



- Si la goutte est bleue, le volume d'eau chaude restant est inférieur à l'équivalent de 2 douches

L'appui sur la touche centrale permet de connaître plus précisément le volume d'eau chaude restant

Le pictogramme  équivaut à une douche moyenne (environ 40 L d'eau à 40°C).

Pictogramme	Estimation en douches	Estimation en litres
	Il reste au moins 4 douches ou 1 bain	Plus de 160 L à 40° C
	Il reste environ 3 douches	De 120 à 160 L à 40° C
	Il reste environ 2 douches	De 80 à 120 L à 40° C
	Il reste environ 1 douche	De 40 à 80 L à 40° C
	Il reste moins d'1 douche	De 0 à 40 L à 40° C

Affichage	Signification
 1 / 2 / 3 douches allumées successivement	Chauffe en cours

► Mise en garde sur l'affichage de la quantité d'eau chaude

- La quantité d'eau chaude consommée peut varier de façon importante d'une personne à une autre. Le pictogramme  n'est donc qu'indicatif.
- L'affichage du volume d'eau chaude peut varier selon les saisons car il est influencé par la température d'eau froide du réseau.
- Dans certaines conditions et de par leur faible capacité, les chauffe-eau de 100 L et 150 L peuvent afficher moins de 4 douches après une période de chauffe.

L'appui sur la touche centrale affiche également le mode en cours.

3. Les modes d'utilisation

La touche  permet de sélectionner un des trois modes de fonctionnement.



3.1 Description des modes

Sérénité (mode par défaut)

Votre chauffe-eau s'occupe de tout

Il s'adapte automatiquement aux besoins de l'utilisateur pour trouver le meilleur compromis confort / économies d'énergie jour par jour.



Si les habitudes de consommation en eau chaude sont très irrégulières, ce mode peut conduire parfois à un manque d'eau chaude.

Contrôle

Vous contrôlez vous-même votre rythme d'usage

L'utilisateur peut programmer le niveau de confort souhaité jour par jour.

Absence

Vous ne chauffez pas votre eau pour rien et vous anticipez

Pendant une durée programmée d'absence, l'eau n'est plus chauffée pour faire des économies.

La veille du retour, le chauffe-eau se met automatiquement en chauffe et reprend le mode de fonctionnement utilisé précédemment.

En cas d'absence, la sélection de ce mode doit être préférée à une coupure de l'alimentation électrique du chauffe-eau afin :

- de conserver la protection anti-corrosion de la cuve.
- de maintenir le chauffe-eau hors gel.

3.2 Comment choisir un mode

Consommation régulière

Consommation similaire d'une semaine à une autre.

Exemple : je consomme beaucoup d'eau **tous** les dimanches et très peu d'eau **tous** les lundis.

Consommation irrégulière

Consommation très différente d'une semaine à une autre.

Exemple : je ne consomme pas la même quantité d'eau tous les dimanches.

	Sérénité	Contrôle	Absence
Consommation régulière	●	●	
Consommation irrégulière		●	
Absence prolongée (plus d'une semaine)			●
Absence ponctuelle répétable (un jour donné dans la semaine)		●	

Pour faire des économies, le mode **Sérénité** doit être préféré au mode **Contrôle**. Si des manques d'eau chaude sont constatés, cela signifie que le mode n'est pas adapté au profil de consommation. Dans ce cas, le mode **Contrôle** sera plus adapté.

3.3 Comment activer un mode

Appuyez sur la touche .

Sérénité

Placer le trait sous le mode **Sérénité** à l'aide des flèches de navigation puis valider avec la touche centrale .



Lorsque le symbole **OK** apparaît, le mode est validé.

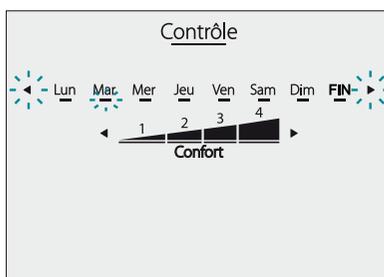


Contrôle

Placer le trait sous le mode **Contrôle** à l'aide des flèches de navigation puis valider avec la touche centrale .

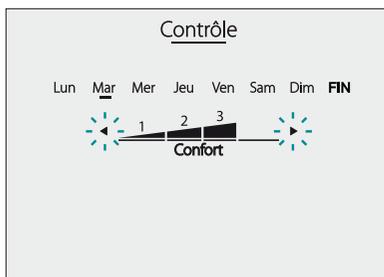


Pour visualiser ou modifier le niveau de confort d'un jour de la semaine, positionner le trait sous le jour souhaité avec les flèches de navigation.



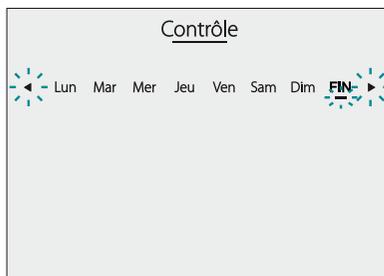
Le niveau de confort réglé apparaît.

Si vous souhaitez le modifier, appuyez sur la touche centrale  et sélectionnez le niveau souhaité avec les touches de navigation.

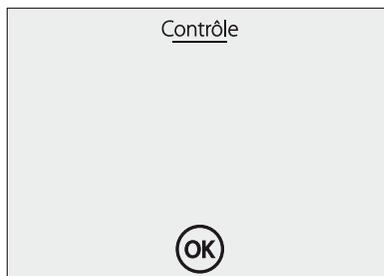


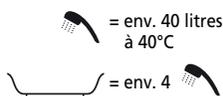
Pour valider le niveau de confort et revenir sur le choix du jour, appuyez sur la touche centrale .

Pour valider l'ensemble de la semaine, il faut sélectionner le symbole **FIN** en fin de ligne et appuyer sur la touche centrale .



Lorsque le symbole **OK** apparaît, la programmation de la semaine est opérationnelle.





► Choix du niveau de confort

Le niveau de confort est réglable de 0 à 4. Un niveau de confort faible favorise les économies alors qu'un niveau élevé privilégie le volume d'eau chaude disponible.

Pour un même niveau choisi, la quantité d'eau chaude fournie dépend de la température de l'eau froide du réseau. Elle peut donc varier en fonction de la saison.

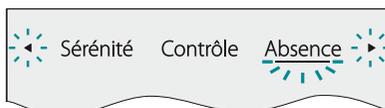
Le tableau ci-après donne une estimation de la quantité d'eau chaude disponible en fonction du niveau de confort choisi (pour une température d'eau du réseau de 15°C).

Niveau de confort	Valeur de consigne indicative	Volume d'eau chaude disponible selon la capacité	
◀ ——— Confort ——— ▶	Pas de chauffe	Pas de consommation d'eau chaude prévue	
◀  Confort ——— ▶	Température minimale environ 53°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	3 4,5 6 8 10 
◀  Confort ——— ▶	Environ 57°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	3,5 5 7 9 11 
◀  Confort ——— ▶	Environ 61°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	4 5,5 8 10 12 
◀  Confort ——— ▶	Température maximale environ 65°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	4,5 6 9 11 13 

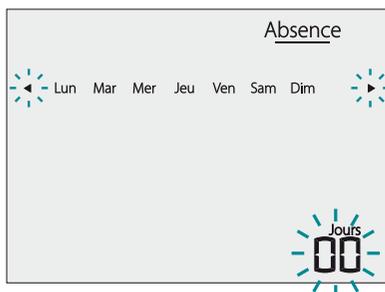
Pour répondre à la catégorie C de la norme *NF Performance*, le mode **Contrôle** doit être activé avec un niveau de confort 4 pour tous les jours de la semaine.

Absence

Placer le trait sous le mode **Absence** à l'aide des flèches de navigation puis valider avec la touche centrale 



Régler le nombre de jours d'absence avec les flèches de navigation.



Un compteur jours / semaines indique au fur et à mesure la durée de l'absence. Le curseur se déplace et repère le jour du retour.

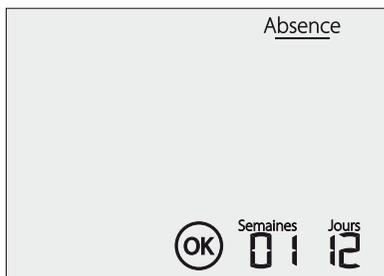
► Exemple :

On est lundi, vous allez être absent 12 jours et vous serez donc de retour le samedi de la semaine suivante.

- Appuyer sur la touche de navigation droite pour déplacer le curseur jusqu'au jour souhaité. Le compteur jours / semaines s'incrémente.

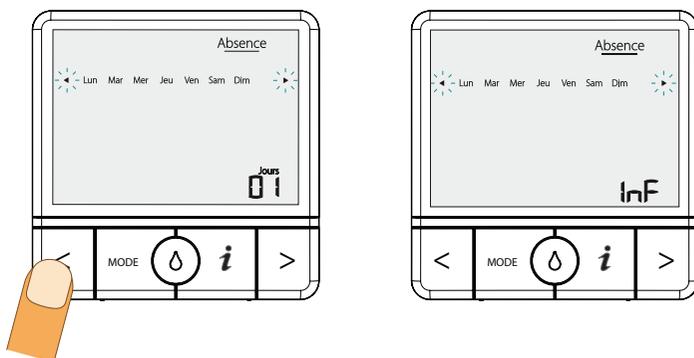


- Pour valider, appuyer sur la touche centrale 

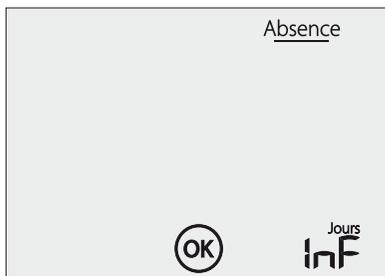


Votre chauffe-eau se remettra automatiquement en fonctionnement la veille de votre retour pour que vous disposiez d'eau chaude. Le mode actif sera celui qui était utilisé avant l'activation du mode **Absence**.

La durée d'absence programmable est au maximum de 99 jours. En cas d'absence supérieure, sélectionner la durée **Inf** – infinie – (valeur inférieure à 1 sur le compteur), ou laisser la valeur du compteur sur 0 jours (valeur par défaut).



- Pour valider, appuyer sur la touche centrale 



Dans ce cas, la date du retour n'est pas connue et la chauffe ne se relancera pas automatiquement.

Dans le cas d'un retour avant la date programmée ou dans le cas d'une programmation d'une durée infinie, il est nécessaire de revenir manuellement au mode souhaité (**Sérénité** ou **Contrôle**).

Lorsque le mode **Absence** est activé, l'appui sur la touche centrale permet de connaître le nombre de jours d'absence restant.

4. La touche Informations

La touche  permet d'avoir accès à différentes informations selon le mode sélectionné.

Quel que soit le mode, cette touche donne le jour (souligné par un trait), l'heure en cours ainsi que le mode sélectionné.

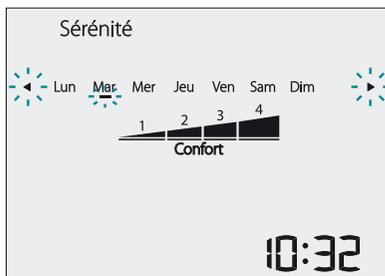
Pour sortir du menu, appuyez de nouveau sur la touche .



Attention, les informations disponibles concernent la semaine précédente.

4.1 En mode Sérénité

La touche  indique le niveau de confort des jours de la semaine passée (dans ce mode, le niveau de confort approprié est calculé automatiquement par le chauffe-eau).

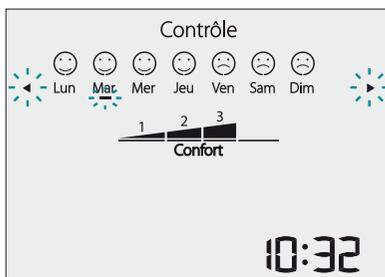


4.2 En mode Contrôle

La touche  indique le niveau de confort des jours de la semaine précédente.

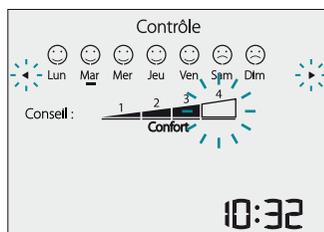
Des *frimousses* s'affichent au dessus de chaque jour de la semaine. Elles donnent une indication sur l'adéquation entre le niveau de confort choisi et la consommation réelle du jour correspondant.

Cette indication permet d'ajuster au mieux votre programmation.

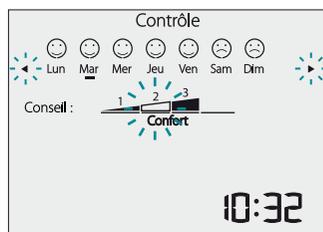


Signification des frimousses

Pictogramme	Signification
	Le niveau de confort que vous avez programmé est parfaitement adapté à votre consommation
	Le niveau de confort n'est pas adapté. Cela peut signifier deux choses : <ul style="list-style-type: none"> • il y a eu manque d'eau chaude ou un risque de manquer d'eau chaude ou <ul style="list-style-type: none"> • il reste une trop grande quantité d'eau chaude (le niveau de confort choisi n'est pas économique) Dans le cas où c'est possible, un conseil est proposé (le niveau de confort préconisé clignote). Pour accepter le conseil, appuyer sur la touche centrale. Le smiley devient alors souriant. Sinon, passer au jour suivant (avec les flèches de navigation) ou sortir du menu.



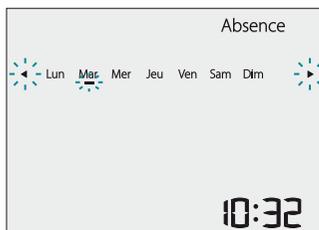
Manque d'eau chaude ou risque de manque d'eau chaude



Production d'eau chaude trop importante. Vous n'avez pas consommé toute l'eau chauffée par le ballon

4.3 En mode Absence

Affichage uniquement du jour et de l'heure en cours.



5. Autres fonctions

5.1 Cycle de prévention contre la légionelle

Le mode **SÉRÉNITÉ** active une fonction de prévention contre la légionelle. Cette fonction empêche le développement de bactéries en chauffant l'ensemble du ballon à 65°C. Elle se déclenche si la température de stockage de l'eau ne dépasse pas 60°C pendant trois semaines.

Un cycle de prévention contre la légionelle se met automatiquement en marche à la fin d'une période d'absence programmée.

Pour que l'utilisateur ne soit pas surpris par une température d'eau chaude plus élevée, ce pictogramme  s'affiche.

Le pictogramme s'affiche le jour précédent le cycle (à partir de 18 heures) jusqu'à la chauffe suivante.

5.2 Relance en heures pleines

Contacteur en position 1



Dans le cas d'une double tarification (heures creuses / heures pleines), si un manque d'eau chaude apparaît pendant les heures pleines, il est possible de relancer la chauffe en agissant sur le contacteur heures creuses au tableau électrique (le mettre en position 1).

Pendant cette période de chauffe, la commande mobile communique sur le temps de chauffe restant et sur la disponibilité en eau chaude :

Information	Affichage	Signification
Temps de chauffe restant	 <p>1 segment représente au maximum 0,5 h de chauffe</p> <p>Les segments de la roue restent allumés au fur et à mesure de la chauffe.</p>	 <p>1 segment non allumé : il reste 1/2 h de chauffe</p>
		 <p>6 segments non allumés : il reste 3 heures de chauffe</p>
Disponibilité d'eau chaude	 <p>1 / 2 / 3 douches allumées successivement</p>	Eau à moins de 50°C
	 <p>2 douches allumées en permanence</p>	Eau à plus de 50°C

Lorsque la chauffe est terminée, la roue disparaît et l'affichage du volume d'eau chaude restant est accessible en appuyant sur la touche centrale 

► Remarques

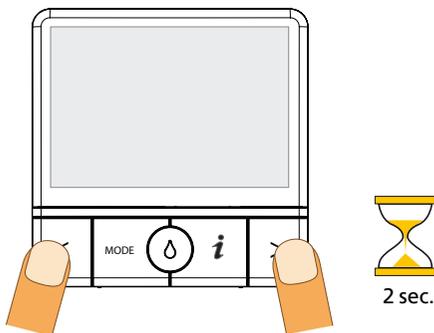
- L'estimation du temps de chauffe restant est indicative.
- Au départ de la relance, le temps de chauffe peut être surestimé. La précision s'améliore au fur et à mesure de la chauffe.
- Il est déconseillé d'arrêter la relance en cours car l'affichage du volume d'eau chaude restant pourrait être inexact.

5.3 Verrouillage de la commande

Vous avez la possibilité de bloquer la commande mobile pour éviter toute manipulation non souhaitée.

Activer le verrouillage

Appuyer simultanément sur les flèches de navigation droite et gauche pendant deux secondes.



Le pictogramme  s'affiche.

Désactiver le verrouillage

Appuyer simultanément sur les touches **Flèche** droite et gauche pendant deux secondes.

Fonctions accessibles

Lorsque la fonction **Verrouillage** est activée, un appui sur une touche quelconque permet d'afficher :

- le volume d'eau chaude restant sanitaire disponible
- le mode en cours

Les autres fonctions sont inaccessibles.

Entretien et maintenance

1. Entretien du chauffe-eau



Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil avant l'ouverture du capot.

1.1 Entretien domestique

Prévention

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur.

- Manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.
- Vérifier périodiquement le fonctionnement du voyant vert. En cas d'arrêt ou de clignotement anormal, contacter votre installateur conseil ou le SAV.
- Vérifier périodiquement l'absence d'erreur sur la commande mobile. En cas d'affichage d'erreur, se reporter au paragraphe *Tableau d'aide au diagnostic*, page 33.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les deux ans.

Vidange

Dans les régions où l'eau est très calcaire ($Th > 20^{\circ} f$), il est recommandé de la traiter avec un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit être supérieure à $8^{\circ} f$. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement :

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1



IMPORTANT : Périodiquement (au moins une fois par mois), il est nécessaire de mettre pendant quelques secondes le groupe de sécurité en position de vidange. Cette manoeuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue obstruer la soupape du groupe de sécurité. Le non respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du chauffe-eau (non couvert par la garantie).

- **Vidange** : opération indispensable si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel.

- 1 - Couper le courant
- 2 - Fermer l'arrivée d'eau froide
- 3 - Vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude dans le logement
- 4 - Protéger le groupe de sécurité contre le gel
- 5 - Pour remettre le chauffe-eau en service, voir rubrique «Mise en Service».

- Appeler votre installateur si le groupe de sécurité a gelé.

- **Détartrage** : à faire effectuer tous les deux ans dans les régions d'eaux entartrantes ; s'adresser à une personne habilitée ; ne pas gratter les parois de l'appareil. Remarque : Si les performances de votre appareil venaient à diminuer, il se peut que votre corps de chauffe soit entartré, dans ce cas, faites appel à votre installateur qui se chargera de cette opération de nettoyage.

- **Chauffe-eau électrique A.C.I.** : après coupure de l'alimentation électrique, le voyant vert A.C.I. continue de fonctionner (batterie); aucun risque de choc électrique n'est à craindre. Vérifier régulièrement que le témoin fonctionne (voir le paragraphe Fonctionnement avec commande mobile, page 9).

- **Les pièces du chauffe-eau pouvant être remplacées sont les suivantes :**

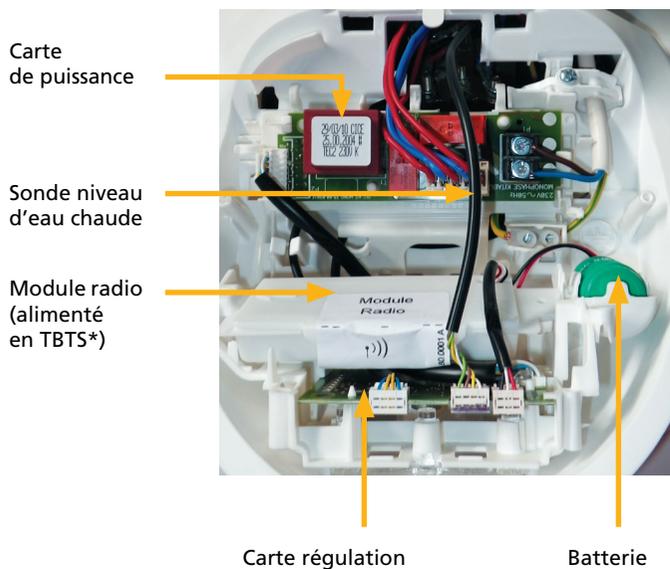
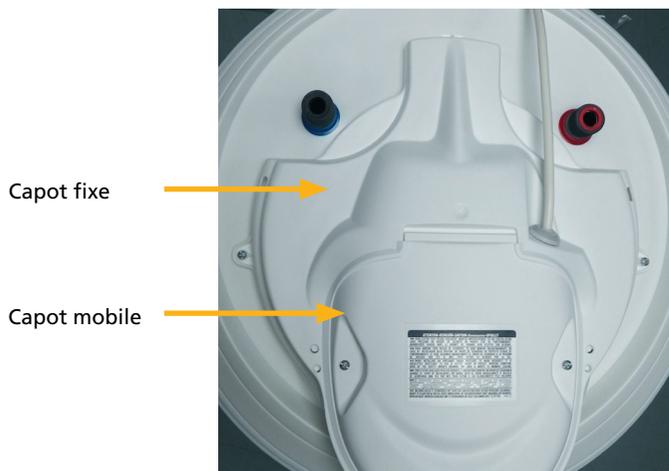
- joint de porte
- ensemble thermostat électronique
- éléments chauffants
- fourreau pour résistance stéatite
- sonde sécurité/ régulation
- sonde niveau d'eau chaude
- carte radio
- commande mobile

Le remplacement du corps de chauffe ou l'ouverture du chauffe-eau implique le remplacement du joint. Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

- S'il est constaté un dégagement continu de vapeur ou d'eau bouillante par la vidange ou lors de l'ouverture d'un robinet de puisage par ce dernier, couper l'alimentation électrique du chauffe-eau (pour les appareils à échangeur, couper également l'alimentation du circuit primaire) et **PRÉVENIR VOTRE INSTALLATEUR ou le SAV.**

1.2 Description des composants

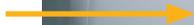
Composants du chauffe-eau vertical mural (MU)



*TBTS: Très Basse Tension de Sécurité

Composants du chauffe-eau vertical sur socle (SS)

Capot fixe



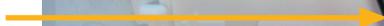
Capot mobile



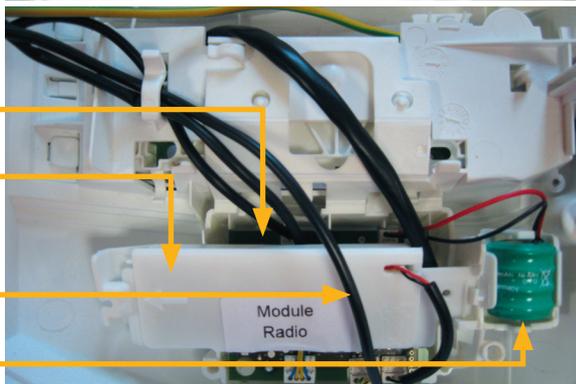
Élément chauffant



Carte de puissance

Carte de régulation
Module radio
(alimenté en TBTS*)Sonde niveau
d'eau chaude

Batterie



*TBTS: Très Basse Tension de Sécurité

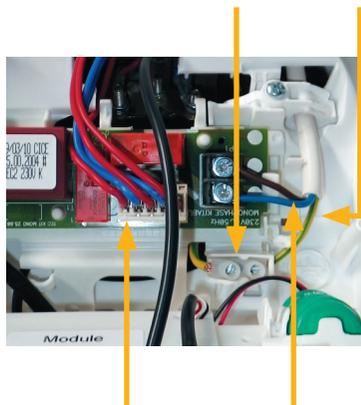
1.3 Entretien par une personne qualifiée

La procédure à suivre pour effectuer un détartrage du chauffe-eau est la suivante :

1. Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.
2. Dévisser les deux vis et retirer le capot mobile.
3. Déconnecter le câble d'alimentation des bornes du thermostat puis le fil de terre relié au bornier.
4. Débrancher le connecteur de l'élément chauffant sur la carte de puissance.

Vertical mural

Bornier

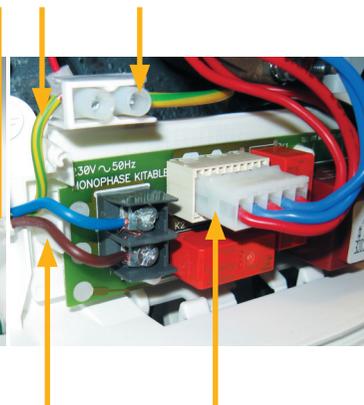


Connecteur

Vertical sur socle

Fil de terre

Bornier

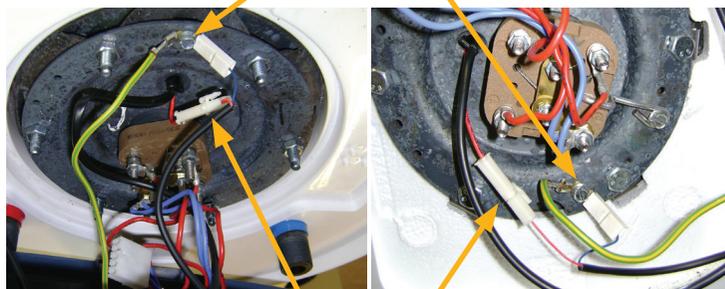


Câble d'alimentation

Connecteur

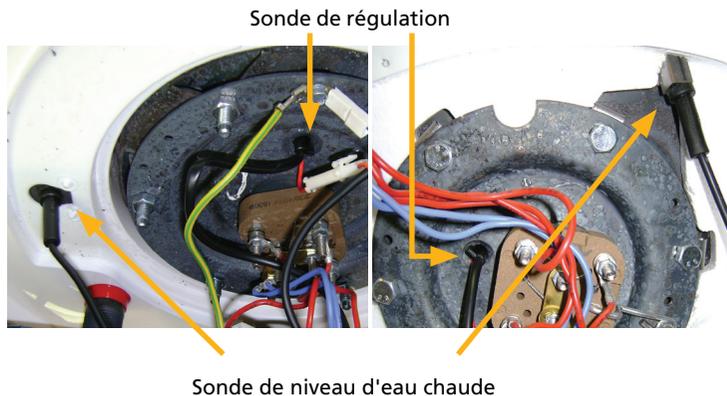
5. Dévisser les vis du capot fixe, trois sur le modèle mural, deux sur le modèle sur-socle.
6. Débrancher le connecteur du fil rouge.
7. Déconnecter le fil bleu et fil vert/jaune de terre.

Cosse des fils bleu et vert/jaune



Connecteur du fil rouge

- Sortir les sondes de régulation et de niveau d'eau chaude de leurs emplacements.

Vertical mural**Vertical sur socle**

- Vidanger la cuve et démonter l'ensemble chauffant (corps de chauffe et élément chauffant).
- Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin le corps de chauffe. Ne pas gratter le tartre adhérent aux parois sous peine d'altérer le revêtement intérieur du chauffe-eau.
- L'anode hybride est en titane et ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remonter l'ensemble chauffant en utilisant impérativement un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (ser-rage croisé).
- Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifier son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remonter l'ensemble des pièces en procédant dans l'ordre inverse de celui décrit ci-dessus.
- Remettre le chauffe-eau sous tension et contrôler le fonctionnement de la commande mobile.
- Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint et, au besoin, resserrer légèrement les écrous.

1.4 Diagnostic de pannes

Test radio

Voir paragraphe *Emplacement de la commande mobile*, page 6.

Affichage des défauts

Les pictogrammes ci-dessous apparaissent lors d'une détection de défaut.

Ecran	Touche centrale	Défaut	Solution
	 ou 	Défaut de réception de la commande mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage en permanence (24 h / 24) : Voir paragraphes <i>Vérifications préalables</i>, page 5 et <i>Emplacement de la commande mobile</i>, page 6. • Affichage uniquement en heures pleines : Vérifier le voyant vert sur le panneau de contrôle du chauffe-eau. S'il est éteint, se référer au tableau d'aide au diagnostic, à la panne « Voyant vert éteint pendant les heures pleines »
	 ou 	Niveau faible des trois piles de la commande mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au remplacement des piles Après le remplacement des piles, il est inutile de refaire une association. Cette information est enregistrée dans le produit. Il est cependant nécessaire de régler le jour et l'heure, voir paragraphe <i>Réglage du jour et de l'heure</i>, page 40.
		Dysfonctionnement majeur Un code donnant le type de défaut s'affiche	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le S.A.V. • Se reporter au paragraphe <i>Tableau d'aide au diagnostic</i>, page 33



Tableau d'aide au diagnostic

Légende	
	Voyant éteint
	Voyant allumé
	Clignotement rapide (dysfonctionnement)
	Clignotement lent (±1 s)

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Pas de chauffe Pas d'eau chaude		Clignotement lent du voyant (~ 1 s)   	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau.	Vérifier le bon fonctionnement en marche forcée et / ou la position du disjoncteur
		Si chauffe-eau alimenté :   	Mode Absence ou mode Contrôle sélectionné sur la commande mobile avec un niveau de confort réglé à 0 . 	Vérifier le mode sélectionné sur la commande mobile
		Si chauffe-eau non alimenté (heures pleines) :   	Sonde régulation défectueuse	Vérifier la bonne connexion et la valeur ohmique de la sonde (voir paragraphe <i>Contrôle de la sonde de régulation</i> , page 38)

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
		<p>Si chauffe-eau alimenté :</p>  <p>Si chauffe-eau non alimenté (heures pleines) :</p> 	Élément chauffant ou carte de puissance hors service	Contrôler la tension électrique et la résistance à l'aide d'un multimètre. Remplacer l'élément chauffant ou la carte de puissance
Err 7			Circuit ACI ouvert : filerie ACI mal connectée ou coupée	Contactez le S.A.V. Vérifier le raccordement de la filerie ACI. Reconnecter ou remplacer si nécessaire
			Circuit ACI ouvert : pas d'eau dans le chauffe-eau	Remplir le chauffe-eau si nécessaire
Err 3			Sonde de régulation absente, mal connectée ou hors service.	Contactez le S.A.V. Vérifier qu'il y a une sonde et qu'elle est bien connectée. La remplacer si nécessaire.
Err 4			Sonde de quantité d'eau chaude absente, mal connectée ou hors service.	
Err 9			Passage en sécurité suite à surchauffe. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau	Contactez le S.A.V.
			Thermostat hors service ou chauffe-eau non alimenté	Contactez le S.A.V. Vérifier la présence de tension sur le chauffe-eau. Si tension, remplacer le thermostat électronique.

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Eau pas assez chaude		Normal	Température de stockage trop basse	Privilégier le mode Contrôle avec niveau de confort élevé (voir paragraphe <i>En mode Contrôle</i> , page 22).
		Normal	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante.	Contacteur le S.A.V. Vérifier le bon fonctionnement du contacteur jour / nuit et le remplacer si nécessaire.
		Normal	Élément chauffant partiellement hors service	Contacteur le S.A.V. Contrôler les trois filaments de l'élément chauffant. Si un filament est hors service, remplacer l'élément chauffant.
		Normal	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir un mitigeur en position eau chaude. Si un écoulement d'eau froide apparaît en continu, ce mitigeur est défectueux. Le remplacer. Procéder ainsi avec tous les mitigeurs de l'habitation.
Ecart entre affichage et quantité d'eau chaude restante		Normal	Relance interrompue avant la fin de la chauffe	Il est conseillé de ne pas interrompre la relance avant la fin (voir paragraphe <i>Relance en heures pleines</i> , page 24).
		Normal	Tarifcation avec au minimum deux périodes d'heures creuses par jour	Phénomène rare qui ne nécessite aucune action
Voyants toujours éteints			Première chauffe	Lors de la première mise en chauffe ou après un arrêt prolongé (résidence secondaire), quelques minutes sont nécessaires avant que le voyant ne s'allume.

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Voyant vert éteint pendant les heures pleines (dans le cas d'une double tarification)			Période d'alimentation du chauffe-eau insuffisante	Contactez le S.A.V. Vérifier le bon fonctionnement du contacteur jour / nuit et le remplacer si nécessaire. Vérifier que le chauffe-eau est alimenté au minimum huit heures par jour.
			Accumulateur hors service	Contactez le S.A.V. Mettre le chauffe-eau en marche forcée à l'aide du contacteur situé au tableau. Si le voyant vert s'allume après quelques minutes, l'accumulateur est hors service. Remplacer l'accumulateur. Nota : ne pas jeter l'accumulateur à la poubelle mais le rapporter dans un lieu de collecte (décret n° 99.374 du 12/05/1999).
Défaut de protection anti-corrosion de la cuve	Err 6		Circuit ACI en court-circuit.	Contactez le S.A.V. Remplacer l'anode ACI.
La commande mobile ne fonctionne pas lors de l'appui sur les touches		Normal	Verrouillage des touches activé	Désactiver le verrouillage Voir paragraphe <i>Désactiver le verrouillage</i> , page 25
Aucun affichage sur la commande mobile		Normal	Piles hors service	Remplacer les piles Voir paragraphe <i>Mise en place des piles</i> , page 38

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Peu de débit au robinet d'eau chaude		Normal	Chauffe-eau entartré	Contactez le S.A.V. Procéder au détartrage du chauffe-eau Voir paragraphe <i>Vidange</i> , page 26
		Normal	Filtre du groupe de sécurité encrassé	Remplacer le groupe de sécurité
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe		Normal	Pression de réseau trop élevée	S'assurer que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars. Sinon, installer un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau.
		Normal	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir un mitigeur en position eau chaude. Si un écoulement d'eau froide apparaît en continu, repérer le mitigeur défectueux et le remplacer. Vérifier que le réducteur de pression est bien au départ de la distribution générale de l'eau.
Odeur			Pas d'eau dans le siphon	Remplir le siphon
Bruit de bouillonnement important			Présence de calcaire à l'intérieur du chauffe-eau	Contactez le S.A.V. Procéder à un détartrage. Voir paragraphe <i>Vidange</i> , page 26.
Autres dysfonctionnements				Contactez le S.A.V.

► Remarques

En fonctionnement normal, le voyant vert clignote lentement si le chauffe-eau n'est pas alimenté et s'allume en permanence quand le chauffe-eau est sous tension.

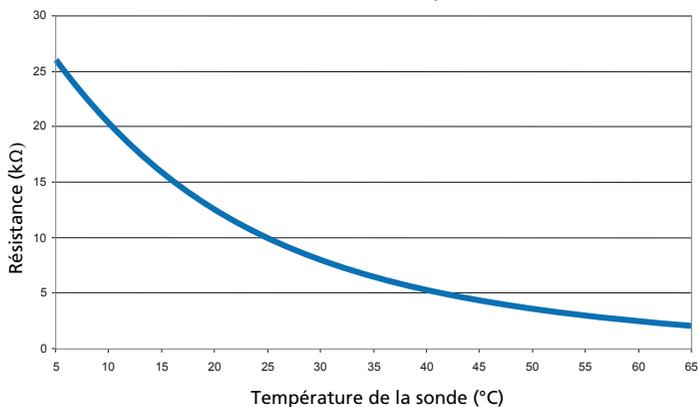
En cas de fonctionnement anormal, le voyant vert clignote rapidement.

Contrôle de la sonde de régulation

La sonde de régulation peut être testée à l'ohmmètre si nécessaire :

- entre les deux fils bleus, $R < 10$ ohms
- entre les deux fils jaunes, se référer au tableau suivant donnant la correspondance entre la résistance et la température

Résistance de la sonde de régulation
en fonction de la température



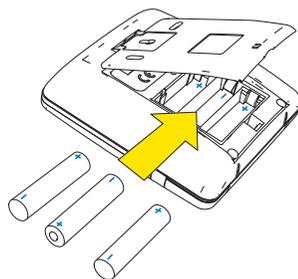
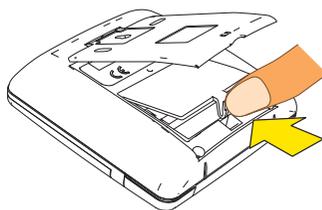
2. Maintenance de la commande mobile

2.1 Mise en place des piles

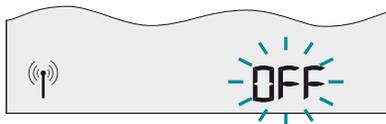


Le chauffe-eau doit être raccordé électriquement, alimenté et mis en eau avant de procéder à la première mise en marche de la commande mobile.

- Placer les trois piles alcalines de 1,5 V (type LR03 AAA) dans le sens indiqué.



- Après la mise en place des piles, appuyer sur une touche. Le message clignotant **OFF** s'affiche et le symbole  apparaît sur l'écran.



Le message **OFF** indique que la commande mobile n'est pas associée au chauffe-eau. L'association permet à la commande mobile et au chauffe-eau de se reconnaître et de ne communiquer qu'entre eux (pas d'interférence possible avec un autre boîtier situé dans le voisinage).



Il y a un risque d'explosion si les piles sont remplacées par des piles de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

2.2 Procédure d'association avec le chauffe-eau

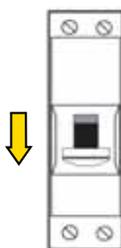
Se rapprocher du chauffe-eau avec la commande mobile.

- Si l'association entre la commande mobile et le chauffe eau est possible, le message suivant apparaît pendant sept à huit secondes, puis disparaît.

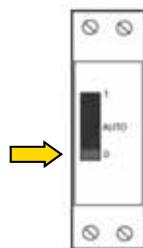


L'association s'est bien déroulée.

- Si ce message n'apparaît pas, suivre la procédure d'association :
 1. Couper l'alimentation électrique du chauffe eau directement à partir du tableau électrique par le disjoncteur ou par le contacteur HC / HP (heures creuses / heures pleines).



Disjoncteur



Contacteur HC / HP

2. Attendre au moins vingt secondes.
 3. Réenclencher l'alimentation électrique du chauffe-eau.
 4. Se rapprocher à moins de trois mètres du chauffe-eau avec la commande mobile.
- Dans certains cas exceptionnels (perte de l'association), effectuer les quatre premières étapes ci-dessus, puis appuyer sur la touche Mode pendant dix secondes pour lancer l'association.

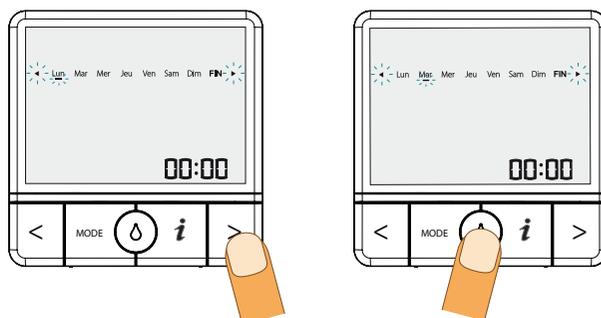
- Dans certains cas exceptionnels (perte de l'association), effectuer les quatre premières étapes ci-dessus, puis appuyer sur la touche Mode pendant dix secondes pour lancer l'association.

2.3 Réglage du jour et de l'heure

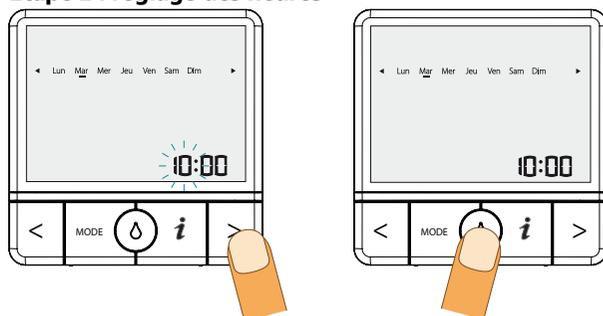
Dès que les piles sont mises en place (pour la première fois ou lors d'un remplacement), procéder au réglage du jour et de l'heure.

Utiliser les flèches de navigation droite et gauche pour choisir le jour, l'heure et les minutes puis valider votre choix à l'aide de la touche . Chaque pression incrémente le jour, l'heure ou la minute.

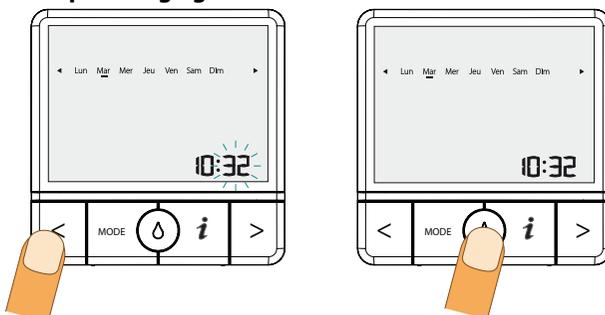
Étape 1 : réglage du jour



Étape 2 : réglage des heures



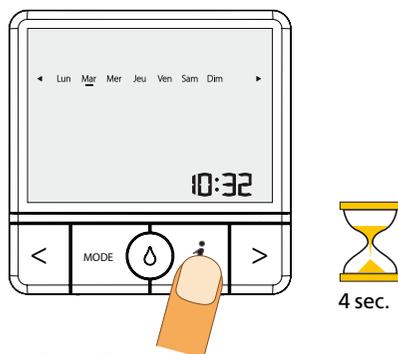
Étape 3 : réglage des minutes



Lorsque le réglage est terminé, l'écran ci-dessous apparaît. Au bout de six secondes, l'affichage passe en veille.



Pour modifier le réglage du jour et de l'heure (en cas de changement d'heure par exemple), appuyer pendant quatre secondes sur la touche .



2.4 Remplacement des piles

Se reporter au paragraphe *Mise en place des piles*, page 38, de ce chapitre.

Garantie – SAV – Conformité

1. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi). En l'absence de justificatif la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé (premier matériel facturé).

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. **Le S.A.V.** tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées pendant une durée de 10 ans.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

2.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 8° f.
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...)
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessible) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

2.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, modification de son tarage...
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.

2.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification des équipements d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.

3. Service après-vente

Les pièces du chauffe-eau pouvant être remplacées sont les suivantes :

- joint de porte
- ensemble thermostat électronique
- éléments chauffants
- fourreau pour résistance stéatite
- sonde sécurité / régulation
- sonde niveau d'eau chaude
- carte radio
- commande mobile

Utiliser uniquement des pièces détachées référencées par le **S.A.V.** .

Pour toute commande, préciser le type exact du chauffe-eau et le numéro de série indiqués sur l'étiquette collée sur l'habillage du chauffe-eau.

Toute intervention sur le produit doit être confiée à un spécialiste.

4. Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

4.1 Usages

Nature du produit

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

Utilisations anormales

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

Brûlures et bactéries

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures. Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (limiteur de température) pour éviter tout accident aux points de puisage.
- En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, ouvrez votre robinet d'eau chaude et évacuez l'équivalent de la capacité de votre chauffe-eau avant premier usage.

4.2 Entretien

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée lorsque l'appareil est hors tension.

4.3 Transformation

Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

4.4 Fin de vie

- Avant le démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors-tension et procéder à sa vidange.
- Ne pas incinérer l'appareil. La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques.
- Déposer le produit dans un point de collecte en vue de son recyclage. Ce produit contient un accumulateur recyclable.



Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DIRECTIVE RED 2014/53/UE (*)

Par la présente SATE déclare que l'équipement référencé ci-dessous est conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE. La déclaration de conformité UE complète de cet équipement est aussi disponible sur demande, auprès de notre service après-vente (voir adresse et coordonnées en fin de notice).

Désignation : Chauffe-eau électrique

Modèles : voir références du modèle en entête de notice

Caractéristiques :

Bandes de fréquence radio utilisées par l'Émetteur-Récepteur :

868.000MHz – 868.600MHz, 868.700MHz – 869.200MHz, 869.700MHz – 870.000MHz

Puissance de radiofréquence maximale : <25mW

Équipement Hertzien de Classe 2 : peut être mis sur le marché et mis en service sans restriction

Portée radio : de 100 à 300 mètres en champ libre, variable selon les équipements associés (portée pouvant être altérée en fonction des conditions d'installation et de l'environnement électromagnétique).

La conformité aux normes Radio et Compatibilité électromagnétique a été vérifiée par l'organisme notifié :

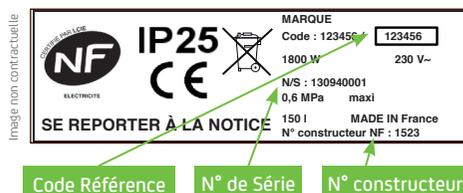
[Emitech] 0536 – Emitech, Juigné-Sur-Loire, France

(*) Radio Equipment Directive

INFORMATIONS APRÈS-VENTE (FRANCE UNIQUEMENT) : QUE FAIRE EN CAS DE PANNE ?

1/ CONSULTEZ LE TABLEAU D'AIDE AU DIAGNOSTIC (voir sommaire)
OU RENDEZ-VOUS SUR WWW.CONFORT-SAUTER.COM (rubrique Questions/Réponses)

2/ SI VOTRE PROBLÈME PERSISTE, RELEVEZ LES RÉFÉRENCES DU PRODUIT



Code Référence : _____

N° de série : _____

N° constructeur : _____

Étiquette collée sur l'habillage latéral du chauffe-eau

3/ CONTACTEZ LE SAV OU VOTRE REVENDEUR POUR TOUTE DÉMARCHE DE GARANTIE

09 77 42 42 42 Service gratuit
+ prix appel

* du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

A/ Réparation du produit sous garantie

- Votre interlocuteur fera avec vous le diagnostic de la panne éventuelle et fournira les pièces nécessaires si la défektivité rentre dans le cadre de la garantie.
- Vous pourrez ensuite procéder au remplacement de la pièce concernée.
- Votre revendeur vous accordera la garantie conformément aux articles L 211-1 et suivants du code de la consommation et aux durées de garantie indiquées dans cette notice.

B/ Dépannage du produit sous garantie

La garantie dépannage concerne le remplacement des pièces défectueuses.

Pour ce produit, elle s'applique pendant 2 ans.

- Le SAV déterminera le besoin d'une intervention (remplacement d'une pièce défectueuse). Fournissez-lui les références exactes du produit. Une station SAV locale vous contactera sous 48h du lundi au vendredi (hors jours fériés) pour fixer un rendez-vous.

- Pièces susceptibles d'être dépannées : capot de protection/joint de porte/thermostat/élément chauffant (blindé ou stéatite)/fourreau pour résistance stéatite.
- La station SAV remplacera la pièce défectueuse (en France métropolitaine uniquement dans un rayon de 30 km autour du point de vente ou de la station SAV. Cette prise en charge ne concerne que le remplacement des pièces défectueuses. Toute intervention non justifiée sera facturée par la station SAV suivant ses tarifs en vigueur).

C/ Remplacement du produit complet

Uniquement dans le cas d'une fuite due à une cuve percée (les fuites pouvant être dues à un problème de joint d'étanchéité sont exclues). Votre MAGASIN gèrera l'échange du produit. La garantie sera accordée après expertise technique du produit en usine (voir les conditions générales de garantie).



ATTENTION

Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester à la disposition des experts d'assurance, et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie pour la cuve et les pièces électriques est de 5 ans à compter de la date d'achat et ne saurait excéder 66 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de mains d'oeuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.



GARANTIE
PLUS



le choix 100% tranquillité à partir de 45€

Avec Garantie +, vous bénéficiez :

- d'une extension de garantie de 3 ans
- de services premium incluant :
 - en cas de besoin : un dépannage à domicile, pièces et main-d'oeuvre incluses
 - des conseils personnalisés,
 - des rappels d'entretien

ENREGISTREZ VOS PRODUITS

sur www.confort-sauter.com



09 77 42 42 42 Service gratuit
+ prix appel

Avant d'appeler SAUTER Service, munissez-vous des informations suivantes indiquées sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil.

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur www.confort-sauter.com

Type de l'appareil : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

Cachet du revendeur